

CONDITIONS D'ADMISSION

- après une classe de Terminale
- titulaire d'un BAC professionnel, technologique ou général
- avoir entre 16 et 29 ans révolus
- s'inscrire via la plateforme Parcoursup
- disposer d'un intérêt et d'une curiosité réels pour le monde agricole
- admissible au CFA après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur (si apprenti mineur, les parents ou tuteurs sont également signataire du contrat)
- obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche
- délai d'accès entre 1 et 12 mois en fonction de la date de demande et du profil du candidat
- entretien d'entrée en formation

Un référent handicap est à votre disposition

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir de solides connaissances de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles, ainsi que de solides compétences en techniques comptables et en sciences agronomiques (productions végétales et animales), tout en étant capable de mobiliser des connaissances techniques pour réaliser un diagnostic et mettre en place des stratégies.

EPL Agro de la Meuse

Technopôle Philippe de Vilmorin
CS 40249
55006 BAR LE DUC Cédex



-  03.29.79.64.83
-  cfa.meuse@educagri.fr
-  EPL Agro de la Meuse
-  EPL Agro de la Meuse

Certification

Ministère de l'Agriculture et de
la Souveraineté Alimentaire
RNCP 24440
Publication du 01/01/2024



CFA

BTSA ACSE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole Apprentissage

Diplôme de niveau 5



2 ans



40 semaines en CFA



64 semaines en entreprise
dont 5 semaines de congés payés/an



CONTENUS PRINCIPAUX

Modules généraux :

- Français
- Economie
- Anglais
- EPS
- Mathématiques
- Informatique
- Communication
- Documentation

Modules professionnels :

- Sciences économiques
- Sciences agronomiques (zootechnie et agronomie)
- Conduite des systèmes de production (élevage, grandes cultures)
- Stratégie de l'entreprise agricole
- Comptabilité, gestion et droit des entreprises

Module complémentaire :

- Viser l'autonomie sur les exploitations agricoles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

le BTSa est obtenu à :

- 50% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
- 50% par des épreuves terminales : 1 épreuve écrite, 1 épreuve constituée de 2 oraux ayant pour support des dossiers écrits

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

POURSUIVRE

Vers un **CS**, une **Licence Pro**.

Poursuivre à l'EPL :

Le CFA vous propose le **CS PTC** (Transformation, Commercialisation de produits fermiers), le **CS RUMA** (Responsable d'une unité de méthanisation agricole) et le **CS CEBV** (Conduite d'un élevage bovin viande).



INSERTION PROFESSIONNELLE

- chef d'exploitation
- chef de culture
- conseiller agricole
- technico-commercial

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **intervenants professionnels** : coopératives agricoles, chambres d'agriculture, EDE, MSA...
- participation à des **journées techniques**, des salons professionnels et visites d'exploitations agricoles
- découverte professionnelle d'une autre région ou pays (Finlande, Pays-bas, Maroc, Auvergne...)
- réalisation de travaux de groupe et de **nombreux projets** culturels, professionnels ou sportifs
- coopération internationale : possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :

www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance